

ORDRE DU JOUR

de la séance du comité de la DEA du 19 octobre 2023

N/Réf.: 23/903 B-sd

Objet : Réunion du comité de la DEA.

Useldange, le 2 octobre 2023

CONVOCAION

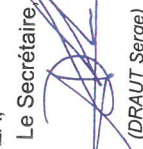
Conformément à l'article 14 de la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, nous vous prions de bien vouloir assister à la prochaine réunion du comité du syndicat intercommunal « Distribution d'Eau des Ardennes », laquelle aura lieu à

Wiltz, jeudi, le 19 octobre 2023, à 18.00 heures,
dans la salle du syndicat d'initiative au château de Wiltz.
(Parking supermarché Match gratuit)

d'après l'ordre du jour ci-après.

Le Président,
Pour le bureau de la DEA,


(PAUL Y Charles)

Le Secrétaire,

(DRAUT Serge)

Séance publique

- 1° Installation du nouveau comité.
- 2° Élection du président, 1^{er} membre du bureau de la DEA.
- 3° Élection du 2^{ème} membre du bureau de la DEA.
- 4° Élection du 3^{ème} membre du bureau de la DEA.
- 5° Élection du 4^{ème} membre du bureau de la DEA.
- 6° Élection du 5^{ème} membre du bureau de la DEA.
- 7° Élection de deux délégués et de deux délégués suppléants auprès du SEBES.

